

Zeitschrift:	L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber:	Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band:	[91] (2003)
Heft:	1469
 Artikel:	Christiane Langenberger : conseillère aux Etats : "les femmes doivent faire leur vie"
Autor:	Langenberger, Christiane
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-282486

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Christiane Langenberger: Conseillère aux Etats

«Les femmes doivent faire leur vie»

Présidente ad intérim du Parti radical suisse (du moins au moment où nous mettons sous presse ; l'élection du 11 janvier nous dira la suite...), conseillère aux Etats depuis trois ans, Christiane Langenberger a également siégé au Conseil national quatre ans après avoir longtemps été active au niveau municipal dans le canton de Vaud. Responsable de l'antenne romande du mouvement Des paroles aux actes qui incite les chefs d'entreprises à instaurer des programmes visant la promotion de l'égalité entre les sexes (favorisant l'égalité salariale et le partage entre vie familiale et professionnelle pour les employé-e-s grâce à des aménagements du temps de travail, permettant l'accession des femmes à des postes à responsabilités, etc.), Christiane Langenberger baigne à la fois dans la sphère politique et économique. Depuis son poste d'observation, quelle est la situation en Suisse en termes d'égalité entre les genres et quelles sont les pistes à explorer pour une société plus juste ?

Qu'en est-il de l'égalité entre les sexes pour vous ?

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité (LEg) en 1981, nous avons fait un bon bout de chemin ; notamment avec le nouveau droit matrimonial, l'accès à l'interruption volontaire de grossesse et un début d'assurance maternité au niveau fédéral. Au niveau législatif, les principales revendications ont été réalisées. Maintenant, le changement des mentalités est une autre chose. A priori, les jeunes femmes bien formées ne voient pas de différence de traitement entre les sexes ; c'est seulement lorsque que vient le moment de faire un choix professionnel, l'occasion d'une promotion, un divorce, qu'elles se rendent compte que l'on a du retard par rapport à bien des pays.



DR

«Quand une femme parle au Parlement, aujourd'hui, on l'écoute.»

Les rapports de sexes sont-ils également inégalitaires dans les milieux politique et économique ?

Dans les deux cas, comme femme, ce n'est pas toujours évident de garder sa sérénité, sa confiance et son estime de soi ; de reconnaître ses capacités, son potentiel, car la référence est toujours le modèle masculin. Les hommes ont une autre perception du pouvoir. Ils sont parfois plus intéressés par le titre, l'étiquette, tandis que les femmes occupent des postes de pouvoir surtout par intérêt pour le travail, l'entourage, l'équipe. Nous, nous avons une autre façon d'être, de percevoir les choses, de fixer les priorités, nous avons un autre curriculum, un autre langage, un pragmatisme, un côté plus humain ; même à droite, nous sommes plus sociales. C'est une chance et la société a besoin de ces qualités ; il ne faut pas délaisser cette manière d'être pour se conformer à l'étalement masculin. Cela dit, entre le moment où j'ai commencé en politique et maintenant, la situation a nettement évolué. Il existe maintenant une reconnaissance des femmes, de leurs qualités. Quand une femme parle au Parlement, aujourd'hui, on l'écoute. C'est fantastique ! Désormais, il y a trop de femmes qui sont excellentes pour qu'on ne les prenne pas au sérieux. En revanche, pour avoir une idée de ce qu'il en est de l'égalité hommes-femmes dans l'économie, ouvrez un journal. Qu'est-ce que vous y voyez ? Que des têtes d'hommes.

Quelles sont les pistes, selon vous, à explorer pour tendre vers une société plus égalitaire ?

La formation est déterminante. A tous les niveaux, les femmes doivent se donner une excellente formation ; qu'il s'agisse de la vendeuse qui se spécialise, de l'ingénierie qui fait un cours d'appoint ou de l'étudiante qui va jusqu'au bout de ses études. Le mentoring est une autre voie à explorer. Celui-ci consiste en l'aide, le marrainage d'une professionnelle qui met à la disposition d'une jeune qui démarre sur le marché du travail, une écoute, des conseils, un suivi. D'autre part, je pense qu'il faut contracter avec son compagnon une reconnaissance du droit pour chaque femme de suivre sa voie, de faire sa vie. C'est malheureux de parler en termes de contrat en amour, mais je vois tellement de femmes qui cèdent, qui renoncent à leurs activités, leurs projets. Il faut qu'elles tiennent bon, qu'elles se disent «cette fois, je pense à moi» et qu'elles fassent leur vie. *